

COMPTE-RENDU DE MISSION D'INSPECTION

du 27 mai 1944

PÉRIODE : du 25 au 27 mai 1944

LIEUX : Salbris – La Ferté Imbault – Orléans
Moulins

AUTEUR : Pierre Péliison

SALBRIS – LA FERTÉ-IMBAULT – ORLEANS – MOULINS

Cinq compagnies de travailleurs indochinois sont employées à l'Atelier de Chargement d'obus situé entre Salbris (Loir et Cher) et La Ferté-Imbault.

Cantonnement situé à La Ferté-Imbault.

Le Sous-Groupement, composé de cinq compagnies, est commandé par Monsieur l'Administrateur des Colonies Guidon-Lavallée.

Dans la nuit du 7 au 8 mai, violent bombardement de l'atelier de chargement, qui est presque entièrement détruit, tandis que le cantonnement, cependant situé à plus d'un kilomètre des plus proches ateliers, est complètement soufflé. Pas de victime parmi les Indochinois, mais affolement complet des hommes que leurs chefs calment le mieux qu'ils peuvent.

Les autorités allemandes locales, considérant que l'atelier est détruit, invitent le Commandement du Sous-Groupement à regagner Bergerac avec ses compagnies (le P.C de la Légion dont relève le Sous-Groupement est à Bergerac). Monsieur Guidon-Lavallée en réfère aussitôt au Service de la M.O.I. qui lui prescrit de rester provisoirement sur place, Bergerac ne comportant pas de cantonnements suffisants pour loger cinq compagnies nouvelles (noter que cela coïncide avec le changement de cantonnement à Bergerac dû au bombardement de la Poudrerie).

Les autorités allemandes décident l'envoi d'une compagnie (68^{ème}) à l'Atelier de Chargement de Moulines : cantonnement excellent mais situé à 150 m de l'atelier dont on est sûr qu'il sera bombardé à son tour dans un avenir proche. Les hommes le savent et sont très inquiets, d'autant qu'un accident vient de se produire (explosion d'une chaudière, brûlant sérieusement 8 hommes qui sont actuellement à l'hôpital où je les ai visités). Mme Massia, assistante coloniale, qui connaît personnellement le Préfet de l'Allier, l'a intéressé à cette question de cantonnement ; il s'emploie à en provoquer le changement.

Le 24 au soir, à 20 heures, les autorités allemandes prescrivent impérativement à Monsieur Guidon-Lavallée d'envoyer le lendemain matin l'effectif disponible des travailleurs à ORLEANS., où il coopérera au déblaiement de la Gare des Aubrais violemment bombardée dans les nuits des 22 et 23 mai.

Le commandant du Sous-Groupement ne peut éviter ce mouvement de ses travailleurs qui porte sur les hommes des 26^{ème}, 41^{ème}, 49^{ème} et 56^{ème} Compagnies, soit 532 hommes, 177 hommes demeurant à La Ferté-Imbault (employés des compagnies, malades).

Suivant les instructions reçues, les hommes partent avec couvertures et paquetages réduits, sans aucun matériel de compagnie, les Allemands déclarant que la Préfecture se chargera de la subsistance des Indochinois.

Les 532 hommes font mouvement dans la journée du 25, précédés par Monsieur Guidon-Lavallée qui prend contact avec les autorités françaises et allemandes à Orléans. Il règne une extrême confusion.

Finalement : cantonnement dans une caserne soufflée (Quartier Bossat), nourriture devant être assurée par le Secours National. Les travailleurs seront immédiatement employés au déblaiement de la Gare des Aubrais.

Le soir, Monsieur Guidon-Lavallée regagne son camp, d'où les autorités allemandes locales envisagent, semble-t-il, de l'expulser avec le reliquat de son Sous-Groupement ; il laisse le commandement à l'élève-administrateur Bordier, qui s'est révélé énergique et plein de sang-froid au cours du récent bombardement.

Les commandants de compagnies sont demeurés à La Ferté-Imbault, sauf celui de la 26^{ème} Compagnie (élève-administrateur Imbert) et les hommes envoyés à Orléans sont commandés dans les trois autres Compagnies respectivement par deux élèves-administrateurs et un jeune agent de la M.O.I., seuls européens pour encadrer plus de 500 hommes.

Après un rapide contact avec Monsieur Guidon-Lavallée, le 26 mai au matin, je me rends à Orléans en compagnie de Monsieur Léonardi, Agent de la M.O.I., Commandant de la 41^{ème} Compagnie, ainsi que de Mlle Lafont et de Mme Massia, assistantes coloniales.

Arrivée à Orléans en fin de matinée et, après circulation dans des rues pleines de décombres, au cantonnement des hommes au moment où un repas leur est distribué. Ration très faible, et bien au-dessous de la ration normale des travailleurs. Evidemment le Secours National est, malgré son dévouement débordé dans une ville privée d'eau, de gaz et d'électricité – et encombrée de sinistrés. Le travail a commencé le 26 mai même, la gare entièrement dévastée.

En somme, la situation est la suivante :

Cantonnement : quartier d'artillerie ébranlé par un récent bombardement et ne comportant pas d'abris, sauf une médiocre tranchée dans laquelle, d'ordre des représentants de l'Organisation TODT qui occupent partiellement le quartier, les Indochinois n'ont pas le droit de se réfugier. Trois compagnies logent dans les chambrées (plus de vitres, plafonds et cloisons lézardés), une compagnie dans une écurie vide également détériorée. Selon leur commandant, les hommes ont tellement peur qu'un nombre important d'entre eux a quitté la caserne la nuit précédente se refusant à y coucher.

Alimentation : qualité moyenne, quantité très insuffisante, apportée du dehors dans des marmites, donc insuffisamment chaude. En outre, aléas que peut comporter ce mode de ravitaillement.

Travail : déblaiement de la Gare des Aubrais au milieu d'un chaos indescriptible, de ferrailles tordues, de bois déchiquetés et de cratères de bombes, parmi les travailleurs de toutes races et de toutes catégories.

J'ai pris contact, accompagné par Monsieur Bordier, dans l'après-midi du 26 mai, avec :

a) Autorités allemandes : Commissaire Binlmann, chargé de la direction des travaux – Conseiller Ulmrich, chargé du service du travail de la Kommandantur d'Orléans – En outre, le Colonel chargé par les services du Majestic de coordonner les travaux dans la région d'Orléans).

Au cours de l'entretien, j'ai insisté à diverses reprises sur les points suivants :

- Les travailleurs sont déplorablement cantonnés et complètement terrorisés par le danger ;
- Ils sont, en outre, en raison de leur constitution physique absolument inaptes au travail de force qui leur est demandé.

Sur la demande de Monsieur Bordier, j'ai, par ailleurs, prié mes interlocuteurs de préciser le taux de rétribution des hommes (80 francs par jour plus prime de « danger » de 50 francs).

J'ai insisté pour les raisons indiquées plus haut, sur la nécessité d'abréger le plus possible le séjour des travailleurs indochinois à Orléans. Enfin, j'ai protesté contre les difficultés faites aux cadres européens au sujet de leur logement.

b) Secrétaire Général de la préfecture du Loiret : J'ai signalé l'insuffisance grave du ravitaillement des travailleurs, notamment sur deux points :

- transport du ravitaillement. Le Secrétaire Général m'a promis d'affecter en permanence un camion, toujours le même, à cet office.

- rations alimentaires : j'en ai signalé l'insuffisance manifeste et indiqué que les travailleurs ont droit aux rations militaires fortes. Le Secrétaire Général m'a promis de faire débloquer au profit du Secours National, les quantités de vivres correspondant aux rations réglementaires.

Je crois devoir suggérer que des démarches immédiates soient faites, en accord avec le Travail, auprès des autorités allemandes de Paris, en vue de la libération dans un délai aussi restreint que possible, des hommes occupés à Orléans et du renvoi en Zone Sud des travailleurs du Sous-Groupement de La Ferté-Imbault.

Signé : PÉLISSON